



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

DECLARATION

Israël - Palestine

La nécessité d'un cessez-le-feu immédiat, de l'envoi d'une force d'interposition de l'ONU et d'une solution politique à deux Etats

Le Mouvement de la Paix condamne fermement les attaques des commandos du Hamas contre les populations civiles israéliennes. Il apporte son soutien à toutes les victimes qu'elles soient israéliennes ou palestiniennes.

Les différentes autorités annoncent plus de 1000 morts et des milliers de blessés.

Nous soutenons l'appel du pape François « *Que les attaques et les armes cessent, je vous en prie !* »

Cependant cette condamnation ne nous conduit pas à ignorer le contexte dans lequel ces attaques se sont déroulées.

Comme le dit Eli Barnavi qui fut ambassadeur d'Israël en France, de 2000 à 2002, « *la politique du gouvernement israélien ne peut être dédouanée de cette situation* ». En effet, cet enchaînement de violences a lieu dans un contexte d'aggravation de la politique menée par le gouvernement d'extrême droite d'Israël dans les territoires occupés et la bande de Gaza.

Cette politique se caractérise par l'extension des colonies de peuplement, les assassinats ciblés de palestiniens, les procédures de détention administrative de palestiniens, sans jugement ni accès aux dossiers d'accusation (1000 détenus environ actuellement), le blocus inhumain de Gaza etc...

Il y a urgence, comme l'ont demandé samedi dernier les 55 pays de l'Union Africaine, « *il faut revenir, sans conditions préalables, à la table des négociations pour mettre en œuvre le principe de deux États vivant côte à côte* ».

Nous soutenons leur appel de voir « *la communauté internationale, et les grandes puissances mondiales en particulier, assumer leurs responsabilités pour imposer la Paix et garantir les droits des deux peuples* » conformément aux résolutions de l'ONU.

La Palestine a accédé à l'Unesco en 2011. En 2012, l'Assemblée Générale des Nations Unies lui a accordé le statut d'État observateur, comme le Vatican. Aujourd'hui, 138 pays sur 193 à l'ONU reconnaissent l'État de Palestine comme Etat indépendant.

Nous appelons

- La France, les États-Unis et tous ceux ne l'ayant pas encore fait, à les rejoindre au plus vite car seule la reconnaissance de l'Etat de Palestine fournira le cadre juridique permettant à Israël et à la Palestine de vivre libres, indépendants et côte à côte ;

- La communauté internationale à enfin faire respecter la sécurité et l'existence des deux Etats.

Comme le souligne dans un communiqué du 8 octobre l'organisation israélienne *Standing Together* « nous avons vu aujourd'hui une preuve terrible et douloureuse qu'il n'y a pas de moyen de « gérer » l'occupation tout en assurant notre sécurité... Sur notre terre, il y a deux peuples, et si nous refusons à l'un d'entre eux la liberté et l'indépendance, nous ne pourrons jamais reposer en Paix ».

La France doit prendre des initiatives comme elle l'avait fait dans le passé pour faire aboutir cette solution, car aucune paix juste et durable ne peut se construire au Moyen-Orient sans respecter les droits des Palestiniens.

Dans l'immédiat, nous appelons à exiger avec nous :

- Un cessez-le-feu immédiat,
- La libération des otages Israéliens et des prisonniers politiques Palestiniens
- La mise en place d'une force d'interposition, sous l'égide de l'ONU.

Au-delà de la Palestine, le **Mouvement de la Paix** souligne que dans la situation internationale actuelle, il faut que cesse la mise en œuvre d'un droit international à double vitesse qui conduit non seulement à décrédibiliser le multilatéralisme et les valeurs démocratiques dans le monde mais aussi à enflammer plus encore les esprits, à attiser les haines et à conduire l'humanité sur le chemin d'une généralisation de la guerre.

Le Mouvement de la Paix apporte son soutien aux forces de paix agissant dans cette région telles les femmes palestiniennes et israéliennes qui ont organisé un rassemblement pour la paix le 4 octobre pour ramener les responsables à la table des négociations.

Le Mouvement de la Paix
Le 9 octobre 2023